

## 1. Descriptif du système

Le présent descriptif détaillé a pour objet la fourniture, la pose et la mise en exploitation d'un système d'interphonie sans-fil permettant :

- Une communication simplifiée
- Le confort et l'évolutivité des logements
- La sécurité et la maintenance du bâtiment
- Le contrôle d'accès VIGIK® pour les accès à la résidence ainsi qu'aux locaux communs et parkings par les résidents et les services autorisés (LA POSTE, EDF GDF, Compagnie des Eaux, etc....)

L'installation devra être conforme en tout point à la loi sur l'accessibilité des personnes handicapées (règlementation Handicapé réf NOR : SOCU0611477A).

La solution à mettre en œuvre sera de type **NPH300 V2** de la société **NORALSY**. Le contrôle d'accès devra être de type VIGIK® pour les accès résidents et prestataires et la gestion des équipements devra se faire depuis la plateforme web **BATICONNECT**, en gestion temps réel et ne nécessitant aucun déplacement sur site.

La programmation et la gestion se feront intégralement à distance par Internet (si connectée à un modem) sur un site de gestion sécurisé avec identifiant et mot de passe.

Le système devra permettre la gestion à distance en temps réel de l'intégralité du système d'interphonie et/ou de contrôle d'accès et pour toutes les fonctions sollicités (par exemple : programmation des noms, n° tel, codes, affichages, badges, télécommandes et gestion des prestataires.

La programmation des badges et télécommandes devra se faire à distance par le gestionnaire sans encodeur.

## 2. Description du matériel à utiliser

### 2.1. Platine de rue

Elle est à défilement de nom de type **NORALSY** (référence **NPH300-01**) doit être conforme aux normes handicap.

Elle comprendra :



- Une caméra pinhole couleur cachée derrière la grille du haut-parleur pour plus de discrétion et de sécurité.
- Un clavier numérique 12 touches marquage braille et retro éclairé pour les personnes malvoyantes.
- Un lecteur VIGIK® plat en makrolon anti-vandale d'une épaisseur de 10 mm intégré à la platine et rétroéclairé.
- Une boucle magnétique auditive permettant aux personnes malentendantes équipées d'une aide auditive commutable en position "T" (téléphone) de recevoir un signal audio clair et net, affranchi des bruits ambiants. (art : R111-19-7 / R111-19-11) et (art : 14 décret 2006-555).
- Un grand écran graphique 3.8" permettant l'affichage du répertoire de noms avec champs associés (étage, bâtiment, appartement). Dimensions 70x47mm avec un répertoire de 2 000 noms.
- Une navigation analogique avec touches de défilement de noms, bouton d'appel, recherche rapide de noms et bouton d'appel direct du gardien.
- Un synthétiseur vocal permettant de confirmer par un signal vocal 6 commandes effectuées ou états de fonctionnement (appel en cours, communication établie, vous pouvez entrer).
- Un système anti-copie de badges strict, avec envoi d'alerte et désactivation du badge dupliqué.
- La fonction clavier codé, appel direct par code d'appel paramétrable.
- Un mode veille pour réduire la consommation d'énergie.

### 2.2. Combinés à installer dans les logements

Au choix :



#### Moniteur vidéo de AGT

- Combiné à accrochage magnétique
- Écran LCD 5 pouces
- Boutons soft-touch
- Bouton auxiliaire
- Boucle pour visiteurs malentendants

Combiné audio AGT

- Combiné à accrochage magnétique
- Boutons soft-touch
- Bouton axillaire
- Réglage sonnerie et mode silence
- Jusqu'à 6 appels intercom

Combiné audio PERLA mains libres

- Mains libres
- Réglage de sonnerie et mode silence
- Bouton auxiliaire
- Fonction intercom

Moniteur vidéo PERLA mains libres

- Main libre
- Écran LCD 3.5 pouces
- Réglage de sonnerie et mode silence
- Fonction intercom
- Boucle pour visiteurs malentendant

## 2.2. Centrale de gestion



La centrale de gestion du contrôle d'accès VIGIK® sera de type **NORALSY** (référence **EVE196-X3** et EVE196-X3-RS).

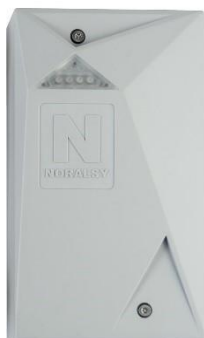
La centrale devra commander une porte autorisant les accès aux porteurs de badges VIGIK®. La programmation des badges de la centrale se feront à distance et en temps réel depuis l'interface web **Baticonnect**.

La centrale du lecteur de la platine sera alimentée (référence **AR125**).

## 2.3. MODEM

Lorsque la liaison bus entre les équipements secondaires (lecteur, clavier, récepteur HF...) et la platine est physiquement impossible, il devra être ajouté un modem data (référence **IGSMATA32**) pour connecter jusqu'à 10 équipements) ou un modem data (référence **IGSMATA4**) pour connecter jusqu'à 4 équipements.

### Fourniture et pose du modem :



Le modem sera livré avec une carte SIM d'une durée de communication garantie de 10 ans incluse.

Le boîtier en ABS sera étanche IP65 et IK08, il permettra de l'installer en extérieur pour une meilleure réception du signal, 4 voyants en façade (présence alimentation, niveau du signal).

Le modem aura une antenne 4G intégrée avec la possibilité de raccorder une antenne extérieure (référence ZAN1055) avec gain de réception.

L'alimentation sera faite par une alimentation continue et régulée 12 volts 5 Ampères (référence **AR125**).

## 2.4. Equipements pour les autres portes de la résidence

Pour chaque périphérique annexe, il est nécessaire d'attribuer une adresse grâce à un outil de programmation tel que la TELU-B de Noralsy.

### 2.4.1. Lecteur de proximité VIGIK®

Pour les accès secondaires piétons : portes arrière, caves, locaux poubelles, sous-sols, il sera prévu un lecteur plat en Makrolon compatible et certifié VIGIK®.

Ces lecteurs permettront :

- L'ouverture aux services autorisés (LA POSTE, EDF GDF, Compagnie des Eaux).
- L'ouverture de l'accès aux résidents par badge.

Les lecteurs et centrales devront être raccordés obligatoirement au bus du Modem (référence **IGSMDATA**).



Fourniture et pose des lecteurs suivant la configuration :

- Pose en encastré : lecteur (référence DEVE196-XMBE)
- Pose en saillie : lecteur (référence DEVE196-XMBS)

Lecteur de clés de proximité résident avec une large surface de présentation de clés 70x77mm protégée par un Makrolon épaisseur 10mm.

### 2.4.2. Bouton de sortie

Il sera prévu la pose de bouton de sortie sur tous les accès équipés de lecteur. Le bouton devra être équipé obligatoirement de contacts NO et NF séparés afin de répondre aux normes. La partie NF devra couper physiquement et mécaniquement l'alimentation des ventouses / gâche à rupture. La partie NO sera câblée sur la centrale ou la platine interphone afin de profiter de la temporisation du contrôle d'accès.

Il possédera un marquage gravure « PORTE » visible et en braille et signalera par système sonore et lumineux l'action d'ouverture de la porte.



Fourniture et pose d'un bouton poussoir inox à double contact NO/NF :

- Pose en encastré (référence **NPIB02-EH**)
- Pose en saillie : (référence **NPIB02-EHS**)

### 2.4.3. Clé de proximité

Elles seront de type **NORALSY** (référence **KCP8000**) de couleur noire.

Elles seront dotées de numéros de série qui se suivent pour permettre une programmation plus simple et rapide. L'attache de la clé devra être en métal afin d'empêcher toute casse. Elles devront être gravées sur la partie métallique de la clé.

La sécurisation des badges résidants et passes de marque NORALSY permettra de restreindre le nombre de badges / Passes (copies incluses) en circulation au nombre initialement déclaré sur le site de gestion **Baticonnect**.

Fourniture de clés de proximité (référence **KCP8000**) :

Elles seront programmées par le présent lot, mise sous sachet individuel pour chaque logement ou lot et en parfait état de fonctionnement.



**ANTI COPIE DE BADGE**

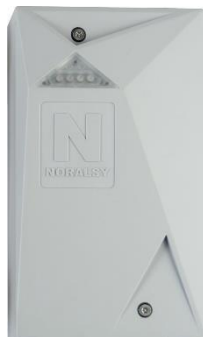
LE BADGE NORALSY DÉSORMAIS  
UNIQUE & INCOPIABLE

### 2.4.4. Récepteur radio HF pour accès véhicule

Pour les accès véhicules il sera prévu un récepteur radio de type **NORALSY** (référence **LHF868-RS-1**) 1 relais ou (référence **LHF868-RS-4**) 4 relais permettant d'utiliser une télécommande bi-technologie HF (référence **TELP868-8**)

Le récepteur HF devra fonctionner à une fréquence de 868 Mhz. Il sera placé de façon à maximiser au mieux la réception et pourra gérer jusqu'à 2 000 télécommandes. Le récepteur HF sera connecté au bus du Modem (référence **IGSMDATA**).

Autres spécifications obligatoires :



- Boîtier IK08 en ABS étanche IP65 pour fixation murale, antenne déportée extérieure possible (référence **LHF-ANT868**).
- 1 ou 4 relais 5A avec contact NO/NF temporisé ou bi-stable.
- 3 Voyants de signalisation selon le mode fonctionnement. « Alimentation / Réception HF / Réception télécommande. »
- En gestion temps réel : gestion anti-passback jusqu'à 64 portes en entrée/sortie.
- Fonction Rolling code avec mise en/hors service.

### 2.4.5. Télécommande HF



Elle sera de type **NORALSY** (référence **TELP868-8**) et devra être en alliage de métal poli (coté attache), de plastique haut de gamme et de silicone. Les boutons seront non débordants pour éviter tout appui involontaire.

Elle devra permettre l'ouverture des portes connectées sur le récepteur HF ainsi que l'ouverture des portes piétonnes. Elle ne devra pas être copiable.

Elles seront programmées par le présent lot, mise sous sachet individuel pour chaque logement ou lot et en parfait état de fonctionnement.

### 2.4.6. Clavier codé



Le clavier codé sera de la marque **NORALSY** (référence **PTI327-RS**) en finition inox. Il sera équipé de touches rétro éclairées avec marquage braille pour les personnes malvoyantes et de synthèse vocale et d'un lecteur VIGIK® T25 (référence **DEVE196-X3-T**).

Le clavier codé devra être connecté au modem 2G pour permettre au gestionnaire de modifier les codes d'accès à distance et en temps réel depuis Baticonnect

## 3. Programmation du site

Le détenteur du marché devra faire la programmation à distance par Internet (sans modem ni ligne téléphonique), en temps réel sur le site de gestion sécurisé **Baticonnect** avec identifiant et mot de passe et sans encodeur.

La gestion et la programmation se fera intégralement à distance sur **Baticonnect** – [www.baticonnect.com](http://www.baticonnect.com)

L'accès à l'interface gestionnaire est sécurisé par un identifiant et un mot de passe.

Le gestionnaire devra pouvoir ajouter, modifier ou supprimer en temps réel :

- Les noms et numéros de téléphone des résidents dans le répertoire d'appel des platines.
- Les badges classiques et badges digitaux.
- Les télécommandes d'accès au parking.
- Les codes d'accès des claviers codés et des platines.



Mais également :

- Créer des droits d'accès pour les prestataires extérieurs sur tranches horaires hebdomadaires, avec une autorisation limitée dans le temps (programmation d'un début et d'une fin de validité) et de limiter les accès à certains sites et à certaines portes.
- Communiquer par SMS avec les résidents.
- Gérer à distance des boîtes à clés avec un historique des événements et une traçabilité totale des clés.
- Gestion utilisateurs administrant le site : programmation de droits adaptés à chaque utilisateur (gestionnaire, gardien etc..), transfert de sites d'un compte à l'autre (dans le cas d'une résidence administrée par plusieurs gestionnaires, chaque bailleur accède aux bâtiments sous sa responsabilité, depuis son propre compte).
- Intégrer le logo du gestionnaire sur l'écran des platines

Il est intégré au présent marché, l'accompagnement et la préparation du chantier, pour le compte du client, incluant la programmation complète des données et des clés/télécommandes sur la plateforme de gestion, la mise en service du matériel et la formation du gestionnaire. Cette prise en charge sera assurée par le fabricant de matériel choisi au présent marché, sans aucun surcoût et en complément de l'offre d'équipement de contrôle d'accès et d'interphonie sans fil du type Noralsy.

Pour les platines à défilement, l'entreprise devra fournir un document comportant le nom du Bâtiment, le nom des résidents, avec pour chacun, leurs numéros de téléphone programmés, le numéro du logement concerné, les numéros d'appel, le code d'accès clavier, les nombres et numéros de clés distribuées et autres informations nécessaires à une gestion des systèmes installés. Sans ce document, la réception des travaux ne sera pas effectuée.

#### **4. Formation client**

Une session de formation des résidents sera prévue après la réception des travaux. Elle permettra de décrire les différentes fonctions déployées sur le site et de remettre des notices détaillées.